

MANDAT D'ANALYSE

Par la présente, nous donnons mandat à

**Marvan
Chemin des Clos 16
Case postale
1170 Aubonne**

de collecter auprès des assureurs toute information relative à mes/nos assurances, en vue de réaliser une analyse ainsi que des appels d'offre de mes/nos couvertures.

Marvan est habilité à prendre contact avec les différents assureurs avec lesquels j'ai/nous avons placé nos assurances et à collecter des copies de mes/nos polices d'assurance, décomptes de prime, état des sinistres, en vue de la réalisation d'une analyse et d'appels d'offre de mes/nos couvertures. Le présent mandat ne se substitue à aucun autre mandat conclu antérieurement et il n'autorise pas Marvan à gérer mes/nos contrats d'assurance.

Le présent mandat est conclu pour la seule durée nécessaire à l'analyse de mon/notre portefeuille et il s'éteint automatiquement dès la remise du résultat de l'analyse me/nous concernant. Il peut être résilié en tout temps par l'une des deux parties.

NOM OU RAISON SOCIALE :

LIEU ET DATE :

.....

SIGNATURE

.....



MARVAN
Courtiers en assurances
Chemin des Clos 16
Case postale
1170 Aubonne

Information à nos clients conformément à l'art 45 LSA

MARVAN est un intermédiaire d'assurance non lié (courtier en assurances, conseiller en assurances), enregistré auprès de la FINMA sous le numéro 16361. MARVAN a conclu des contrats de collaboration avec les compagnies d'assurances du marché suisse, afin de représenter au mieux les intérêts de ses clients. MARVAN est totalement indépendante des compagnies d'assurances.

MARVAN travaille avec les compagnies d'assurances du marché en fonction du besoin en couverture de ses clients et dans toutes les branches d'assurance. MARVAN est indemnisée par les assureurs sur la base des courtages en vigueur sur le marché. Elle renseigne ses clients sur sa rémunération en tout temps à la demande de ces derniers. Par sa signature, le client accepte que les courtages versés à MARVAN lui restent acquis pour la rétribution du travail fourni pour le client.

MARVAN travaille sur mandat de ses clients conformément aux services convenus dans le mandat d'analyse, de placement ou de courtage.

La responsabilité de MARVAN est engagée en cas d'erreurs, de négligence ou de renseignements erronés fournis par le conseiller en lien avec son activité d'intermédiaire. MARVAN dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle qui répond aux exigences formulées par la loi.

Votre conseiller clientèle n'enregistre des données personnelles que dans la mesure où celles-ci sont nécessaires pour la fourniture des services convenus dans le mandat. MARVAN s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires au respect des prescriptions légales déterminantes en matière de protection des données. Les données sont traitées en toute confidentialité. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou sous forme papier.

En outre, les indications fournies par le client ne sont transmises à des tiers que lorsqu'une telle transmission est nécessaire à l'exercice du mandat confié à MARVAN par ses clients.

Lieu et date :

Signature du client :